



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL ET PAROISSIAL DE ST-VALÉRIEN

Bureau municipal : 181, route Centrale 418 736-5047

Le 26 novembre 2013

Volume 35 Numéro -07-

VIE PAROISSIALE :

VOS OFFRANDES :

Dimanche 3 novembre :	258.10\$
Dimanche 10 novembre :	129.50\$
Samedi 16 novembre :	148.60\$

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS :

Dimanche 1 ^{er} décembre	9h30	ADACE
Dimanche 8 décembre	9h30	
5 ^e anniversaire de décès Alain Voyer – Famille Françoise Cyr et Ghislain Voyer Feu Wilfrid Caron – Lucille Marquis (ici) St-Joseph – Pour faveurs obtenues (ext) Feu Oderic, Benoît, Monique et Henriette Beaulieu – Élise, Gilbert Beaulieu (ext) Feu Émilio et René Beaupré – Lucille, Henri Cyr (ext)		

LES LAMPES DU SANCTUAIRE :

Semaine du 1 ^{er} décembre :	Élise, Gilbert Beaulieu
Semaine du 8 décembre :	M. Mme Charles Cimon

Ariane Berger

PANIER DE NOËL :

Cette année encore pour avoir droit à un panier de Noël, il vous faudra remplir un formulaire de demande. Ce formulaire est disponible au bureau de la fabrique aux heures suivantes : Lundi, mercredi, jeudi de 13h à 16h.

Aucune demande ne sera acceptée sans avoir rempli ce formulaire. Remettre au plus tard le vendredi 6 décembre 2013.

Comité des bénévoles.

ACTIVITÉS DE M. LE CURÉ PRÉVUES EN DÉCEMBRE 2013 (en date du 7 novembre) :

- Mardi 3 décembre, 14h30 comité de liturgie au presbytère du Bic
- Mardi 3 décembre, 16h30 souper des étudiants et étudiantes de secondaire 5 du Bic
- Mercredi 4 décembre 10h messe à la Résidence des Îles (Bic)
- Mercredi 4 décembre 19h30 assemblée de fabrique à St-Eugène
- Jeudi 5 décembre, 16h30, souper des secondaire 5 à St-Fabien
- Lundi 9 décembre, 18h45, rencontre de catéchèse à St-Eugène
- Mardi 10 décembre, 19h30, rencontre du comité diocésain du diaconat permanent à Rimouski
- Dimanche 15 décembre, 12h, baptêmes à St-Eugène
- Mercredi 18 décembre, 19h30, réunion du conseil de pastorale de secteur, à St-Fabien
- Dimanche 22 décembre, 14h, célébration pénitentielle à l'église Ste-Cécile-du-Bic

RÉUNION DU CONSEIL DE PASTORALE DU SECTEUR :

La prochaine réunion du Conseil de Pastorale du Secteur aura lieu le mercredi 18 décembre à la salle Ernest-Simard de St-Fabien, à 19h30. Le CPS commencera une réflexion sur l'évangélisation. Si on veut se joindre au CPS, appeler au préalable au presbytère de St-Fabien, 418 869-2818.

CONFIRMATION DES ADULTES ET DES ADOS (15 ANS +) :

Pour être confirmé-e en juin 2014, c'est le temps d'y penser. Un nombre suffisant d'inscriptions permettrait de donner la catéchèse dans notre secteur. Communiquez avec M. le curé au presbytère de St-Fabien, 418 869-2818.

Jean-François Mélançon

BAPTÊME DES ADULTES ET DES ADOS (15 ANS +) :

Vous songez à recevoir le sacrement du baptême ? Prenez rendez-vous avec M. le curé pour explorer les options qui se présentent. Le baptême des adultes est étalé sur plusieurs célébrations. Prévoir entre douze et dix-huit mois pour l'ensemble de la démarche.

SOUPER DES ÉTUDIANTS DE SECONDAIRE 5 :

Cette année, je fais le projet de rassembler les étudiants et étudiantes de secondaire 5 de chacune des quatre paroisses pour un souper, dans le but de nous connaître et d'échanger. Notez que je fais parvenir une invitation à ceux et celles dont j'ai les noms; cependant je ne veux exclure personne. À chacun de décider s'il accepte ou non mon invitation. Le souper pour les Secondaires 5 sera le mercredi 11 décembre 2013 à 18 au local Laval Gauvin sous- sol de l'église.

VŒUX DE NOËL :

Que l'Esprit de Jésus Enfant vous remplisse le cœur de la joie de la Nativité, qu'il vous bénisse et vous garde dans sa paix maintenant et toujours. Joyeux Noël!

Jean-François Mélançon

ASSEMBLÉE DES PAROISSIENS :

Le dimanche 8 décembre 2013 à 10h15 à l'église de St-Valérien

Vous êtes convoqués par la présente à cette réunion pour élire deux nouveaux marguilliers ou marguillères en remplacement de M. Bruno Beaulieu qui termine son 2^e mandat de 3 ans et qui selon la loi des Fabriques n'est pas rééligible et de M. Rodrigue Beaulieu, qui termine un 1^{er} mandat de 3 ans et qui ne se représente pas. Nous comptons sur d'autres bénévoles. Si cela vous intéresse, communiquer avec :

M. Rodrigue Beaulieu au 418 736-4633

M. Roland Thériault au 418 736-4432

M. Marcel Sinclair au 418 736-5570

Nous vous attendons en grand nombre. Le brunch des chevaliers vous sera servi par la suite au sous-sol de l'église.

Marcel Sinclair, président



ÉCOCENTRE DE RIMOUSKI – HEURES D’OUVERTURE DURANT LA SAISON FROIDE

La Ville de Rimouski désire informer la population de Rimouski et des municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette des heures d’ouverture de l’écocentre pour la saison froide.

Du 1^{er} décembre au 14 décembre 2013 : L’écocentre sera ouvert les vendredis de 12h à 16h et les samedis de 8h30 à 12h.

Du 15 décembre 2013 au 31 janvier 2014 : L’écocentre sera fermé.

Du 1^{er} février au 31 mars 2014 : L’écocentre sera ouvert les vendredis de 12h à 16h et les samedis de 8h30 à 12h.

La population est invitée à profiter de l’horaire actuel (du lundi au vendredi de 7h15 à 16h et le samedi de 8h30 à 16h), en vigueur jusqu’au 30 novembre, pour apporter à l’écocentre résidus domestiques dangereux, matériel informatique usagé, pneus, bois et branches d’arbres, feuilles mortes, ainsi que toute autre matière dont on peut se départir de façon écologique grâce aux services de récupération offerts par l’écocentre.

La Ville de Rimouski remercie les citoyennes et les citoyens pour leurs efforts à protéger l’environnement dans une perspective de développement durable.

SOURCE :

Diane Rioux
Conseillère stratégique en communication
et en relation avec les citoyens par intérim
Direction générale
418 724-3321
communications@ville.rimouski.qc.ca

RENSEIGNEMENTS :

Claire Lafrance
Coordonnatrice en environnement
Service génie-travaux publics
Division environnement
418 724-3134
claire.lafrance@ville.rimouski.qc.ca

BRUNCH ANNUEL DES CHEVALIERS DE COLOMB – CONSEIL 9857 DES ÉCARTS :

Dimanche le 8 décembre 2013, au sous-sol de l’église de St-Valérien, salle Laval Gauvin, immédiatement dès 9h30.

Coût : 10\$ adulte
 6\$ enfant de 6 ans à 12 ans
 gratuit : enfant moins de 6 ans

Pour réservation communiquer avec Gilbert Beaulieu au téléphone 418 736-5564 ou en s’adressant à l’épicerie S.T. de St-Valérien.

Les Chevaliers de Colomb
Conseil 9857 des Écarts

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2013 **MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN :**



Conformément à l'article 955 du Code municipal, voici mon rapport sur la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2012.

Le rapport financier et le rapport du vérificateur 2012 ont été déposés le 4 mars 2013.

Les revenus de fonctionnement et investissement ont été de **1 088 876\$** et les charges de **1 060 381\$**; revenus d'investissement (21 624\$), amortissement des immobilisations 179 251\$, remboursement de la dette à long terme (99 866\$), affectation aux activités d'investissement (4 606\$), affectation de l'excédent accumulé 13 504\$, donnant un excédent net de **95 154\$**.

Ainsi, au 31 décembre 2012, les états financiers indiquent un excédent accumulé affecté de **87 181\$**, des fonds réservés pour **12 011\$** et un excédent accumulé non affecté de **272 621\$**.

Comme le prévoit l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération et l'allocation de dépense annuelles attribuées aux membres du conseil municipal pour l'année 2012 :

- La rémunération du maire a été de **4 984\$** et l'allocation de dépenses **2 491\$**.
- La rémunération de chaque conseiller a été fixée à **1 661\$** et l'allocation de dépenses à **830\$**.

Un règlement établissant une rémunération additionnelle pour toute présence à différents comités, de 20\$ ou 30\$ par réunion, dépendamment du type de comité, est en vigueur.

Outre cette rémunération, le maire (ou remplaçant) a reçu à titre de membre du conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette une rémunération annuelle de **2 113.68\$** et une allocation de dépenses de **1 056.84\$**.

Contrats accordés en 2013 : collectes des déchets domestiques de **21 663\$** et des matières recyclables **14 442\$**, selon l'entente avec la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière. Vidange des installations septiques par Sani-Manic pour les années 2011-2012-2013. Pour 2013, le coût par fosse septique est de **190\$**, et pour les urgences **400\$**. Le contrat de fourniture de diesel a été accordé à Gaz-O-Bar au prix de **1.2866\$** du litre, sujet aux fluctuations du marché. Ramonage de cheminées par Arbex au coût de **23.10\$** par cheminée, la conciergerie **4 896\$**. Le mandat des vérificateurs a été renouvelé pour les années 2012-2013-2014 au coût de 7 500\$ par année. Les travaux pour le remplacement du ponceau de la Rivière Gamache ont été exécutés par Transport en Vrac St-Denis pour un

montant de 73 408.70\$ plus taxes, supervisés par la firme d'ingénieurs BPR, et l'asphaltage a été accordé à Pavages Laurentien pour un montant total de 235 029.73\$. La municipalité a procédé à l'achat du tuyau pour un montant de 24 313.13\$. Ces travaux sont financés par le programme de remboursement de la taxe d'accise.

Au 30 septembre 2013

Pour l'année 2013, nous avons prévu des charges de **881 911\$** et autres activités financières de **322 426\$** pour un total de **1 204 337\$** et un total des recettes avec affectations du même montant. Au 30 septembre 2013, nous avons des charges de **679 322\$**, soit **76%** de notre budget. **Nous devrions terminer l'année avec un léger excédent.**

Les montants en caisse au 30 septembre sont de **193 763.02\$** au compte courant et de **35 000\$** en dépôts à terme, pour un grand total de **228 763.02\$**. Les emprunts à long terme totalisent **416 772\$**, le contrat de crédit-bail **48 739.40\$** pour le chargeur et un montant de **85 000\$** pour l'achat des terrains du quartier du Ruisseau-Raphaël.

J'invite les contribuables à la séance spéciale pour l'adoption du budget qui se tiendra en décembre, de même qu'à toutes les séances du mois.

Robert Savoie
Maire
Municipalité de St-Valérien

DISCOURS DU MAIRE – MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN :

St Valérien, le 11 novembre 2013 –

Chers citoyens et chères citoyennes,

Je tiens, au nom du nouveau conseil municipal, à vous remercier pour la confiance que vous nous témoignez en nous confiant le mandat de poursuivre la gestion des affaires courantes de notre municipalité et surtout celui d'assurer un développement harmonieux de celle-ci, et ce, pour le bien-être de l'ensemble de nos citoyens.

Au cours des 4 dernières années, de grands chantiers ont été mis en place : entre autres, l'élaboration et le début de la mise en oeuvre du Plan de développement durable de la municipalité de St-Valérien, première municipalité de moins de 1000 citoyens au Canada à avoir fait adopter son plan par la Fédération canadienne des municipalités.



Ce plan a permis de nous donner à tous une vision commune d'un milieu accueillant, doté d'un dynamisme exceptionnel, prospère, et au cœur d'un environnement pittoresque constitué de lacs, de terres agricoles et de forêts. Quatre grandes orientations ont été définies afin de guider les actions du conseil municipal, soient : l'environnement, le développement sociocommunautaire, le développement local économique et les affaires municipales.

Au niveau du volet environnemental, nos efforts ont été dirigés, entre autres, vers la consolidation du service de la collecte sélective, la récupération des plastiques agricoles, la décontamination d'un site d'enfouissement illégal, le suivi de la qualité des lacs en regard des algues bleu-vert.

Pour le développement communautaire, la mise en place du processus de rétrocession du bâtiment de l'église à la municipalité, la mise en œuvre graduelle du parc intergénérationnel et le support aux organismes communautaires afin d'accroître les services de loisirs au sein de la municipalité ont été au cœur de nos actions.

Le développement économique et local ne fut pas laissé pour compte. La municipalité a effectué une mise à jour de son périmètre urbain et de sa zone agricole afin de permettre la construction résidentielle au sein des îlots agricoles déstructurés et des superficies forestières de 20 ha et plus. Et puis, nous avons réalisé les travaux d'infrastructures afin de favoriser le développement du quartier Ruisseau-Raphaël qui sera accompagné d'un programme incitatif (Habitation durable) afin de favoriser la venue de nouvelles familles au sein de notre communauté.

Au niveau des affaires municipales, le conseil a poursuivi ses efforts afin d'améliorer la gestion administrative de la municipalité. L'élaboration d'un processus d'évaluation du personnel, une gestion financière transparente assujettie à un code d'éthique n'en sont que quelques exemples. Nous avons continué d'améliorer l'entretien du réseau routier en minimisant les impacts environnementaux, remplacé le ponceau de la route centrale, en plus d'adapter nos équipements afin de permettre le déneigement des trottoirs.

Je tiens à préciser que la municipalité de St-Valérien a été classée, en 2013, première au palmarès des municipalités du Bas-Saint-Laurent pour la qualité de sa gestion administrative. Cette étude fut réalisée par l'école des Hautes études commerciales de Montréal.

Pour 2014, nos efforts cibleront plus spécifiquement la finalisation des dossiers énumérés précédemment tout en améliorant continuellement la qualité des services offerts aux citoyens et citoyennes de St-Valérien, et ce, en étroite collaboration avec tous les organismes du milieu.

Je tiens à souligner aussi le travail et la collaboration de tous les employés de la municipalité et plus spécifiquement celui de notre directrice générale. Sans eux, il nous aurait été impossible de mettre de l'avant tous ces chantiers.

Finalement un merci à vous, citoyens et citoyennes de la municipalité, pour votre support et surtout pour votre implication au développement et au bien-être de notre communauté.

Robert Savoie
Maire
Municipalité de St-Valérien

QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN
M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de St-Valérien

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du Conseil de la municipalité de St-Valérien tenue jeudi le 3 octobre 2013, ledit conseil a adopté le règlement # 2013-275 modifiant le plan d'urbanisme # 2013-269 dans le but de remplacer une partie de l'affectation mixte par l'affectation mixte industrielle-commerciale.

Ledit règlement a été soumis à une consultation publique le 9 septembre 2013.

Le présent règlement n'avait pas à être soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

Le règlement no 2013-275 a reçu l'approbation de la MRC Rimouski-Neigette le 13 novembre 2013 et le certificat de conformité a été émis le 14 novembre 2013.

Les intéressés peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal aux heures régulières de bureau.

Ce règlement est entré en vigueur le 14 novembre 2013, date de délivrance du certificat de conformité.

DONNÉ À ST-VALÉRIEN, CE 22^e JOUR DE NOVEMBRE 2013.

Marie-Paule Cimon, directrice générale
et secrétaire-trésorière

RÉCUPÉRATION :

Il est maintenant possible pour les citoyens d'apporter les piles rechargeables et non rechargeables au bureau municipal pour la récupération.

QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN **M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE**

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de St-Valérien

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du Conseil de la municipalité de St-Valérien tenue jeudi le 3 octobre 2013, ledit conseil a adopté le règlement # 2013-276 modifiant le règlement de zonage # 2013-270 dans le but de supprimer la zone 116-M en l'incluant dans la zone 101-M du plan de zonage feuillet 2/2.

Ledit règlement a été soumis à une consultation publique le 9 septembre 2013.

Le présent règlement n'avait pas à être approuvé par les personnes habiles à voter puisqu'aucune demande valide d'approbation référendaire n'a été déposée.

Le règlement no 2013-276 a reçu l'approbation de la MRC Rimouski-Neigette le 13 novembre 2013 et le certificat de conformité a été émis le 14 novembre 2013.

Les intéressés peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal aux heures régulières de bureau.

Ce règlement est entré en vigueur le 14 novembre 2013, date de délivrance du certificat de conformité.

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 22^e JOUR DE NOVEMBRE 2013.

Marie-Paule Cimon, directrice générale
et secrétaire-trésorière

AVERTISSEMENT :

Il est strictement interdit de souffler de la neige d'un côté à l'autre du chemin ou de déposer de la neige en bordure du chemin, car cela peut s'avérer dangereux pour les usagers de la route. Le fait de poser ces gestes constitue une infraction au code de la sécurité routière ainsi qu'au règlement municipal concernant les nuisances.

Robert St-Pierre,
Directeur des travaux publics



**CLUB DE MOTONEIGE –
L'ÉTANG DU MOULIN :**

Notre relais, une fierté pour tous !
www.motoneiges.ca/club/etangdumoulin

Le club de motoneiges L'Étang du Moulin est à la recherche **d'un responsable du restaurant du relais.**

Les tâches reliées à cet emploi sont les suivantes :

- superviser les employés
- effectuer les achats pour l'approvisionnement
- préparer les menus hebdomadaires, brunchs
- effectuer avec les autres employés les travaux afin d'assurer la propreté du relais en saison hivernale et après saison
- voir à l'entretien de l'équipement de cuisson, plaques, hottes

La durée de l'emploi se situe entre 12 à 16 semaines dépendamment de la température.

Toute personne intéressée et possédant les qualités requises ou encore ayant de l'expérience dans la restauration, peut communiquer avec le président, monsieur Jacques Rioux ou expédier un c.v. à l'adresse du club.

Pour connaître les modalités de l'emploi, le club est prêt à rencontrer la personne ou les personnes intéressées et discuter des termes relatifs à l'emploi.

Jacques Rioux, président
418 869-3328

100, rue Nicolas-Rioux
St-Eugène-de-Ladrière
(Québec) G0L 1P0
Tel : 418 869-2254
Fax : 418 869-3328

UN MOT DE LA CHORALE POUR LA FÊTE DE NOËL !! :

Je viens de nouveau t'inviter à joindre la chorale pour la fête de Noël. Les pratiques ont lieu le dimanche à 13h15 à l'Église et débiteront le 1^{er} décembre prochain. Alors si tu es intéressé(e), n'hésite pas à contacter un membre de la chorale ou encore en m'appelant au 418 736-5107 ou en te présentant à l'Église.

On t'attend !!

Francine Cimon, pour la chorale

MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN
SÉANCE DU CONSEIL LUNDI LE 2 DÉCEMBRE 2013 :

PROJET D'ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture de l'ordre du jour
- 3- Lecture, adoption et suivi du procès-verbal
- 4- Transferts budgétaires et affectations
- 5- Accepter les comptes du mois de novembre 2013
- 6- Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 7- Voirie et urbanisme
- 8- Loisirs et culture
- 9- Pro-maire
- 10- Avis de motion règlement établissant les taux de taxes 2014
- 11- Calendrier 2014 des séances du conseil
- 12- Correspondance
- 13- Divers
- 14- Période de questions
- 15- Levée de la séance

Marie-Paule Cimon, directrice générale
et secrétaire-trésorière

AMIES FERMIÈRES :

Comme par les années passées, il n'y aura pas de réunion en décembre. Par contre nous irons manger au restaurant Parfum de Corée lundi le 9 décembre à 11h30. Celles qui veulent se joindre à nous, communiquez avec moi au no 418 736-8226 ou 418 736-4401.

Annette Landry

LE « JASEUR » :

Veillez prendre note que vous pouvez déposer vos communiqués pour la prochaine parution du « Jaseur » au plus tard **vendredi 6 décembre à 17h00** au 4 avenue du Vallon St-Valérien, courriel: le.jaseur.st.valerien@globetrotter.net

Christine et Jocelyn Chabot,
responsables

INFO BIBLIO :

Concours de Noël

Livres à faire tirer. Une visite = un coupon, du 17 novembre au 22 décembre. Bienvenue à tous !

Nouveautés

Romans

- Les Sœurs du Cap par Louise Portal
- La dernière saison tome3 les enfants de Jeanne par L. Tremblay D'Essiambre
- Bons Baisers de Barcelone par Adler Elizabeth
- Les Bonnes sœurs pas Mario Bergeron
- Les sœurs Beauchêne tome 1 Gros Caractères

Documentaires

- 100 fleurs au tricot et crochet 746.432
- Mes petits plats pour Bébés allergiques 641.862
- Miroir Miroir tu me fais souffrir ! 613.2019
- Oiseaux du Québec 598.09
- Destination Québec 338.4791

Passez-nous voir selon l'horaire suivant :

Les dimanches 1 ,8 ,15 et 22 décembre de 10h30 à 11h30 et les mercredis 4 ,11 décembre de 19h00 à 20h30. Fermer pendant les tempêtes. Vous pouvez téléphoner pour vérifier avant de vous présentez. Vous pouvez aussi nous rejoindre au 418 736-8170.

Prenez note que nous serons fermé du 23 décembre au 5 janvier inclusivement.

Film de Noël à la Bibliothèque

L'invitation est lancée, aux enfants, pour une soirée de film de Noël, à la bibliothèque, surveillé votre prochain Jaseur pour la date et l'heure.

Collation, pop corn, jus et surprises pour tous.

Possibilité de service de garde, si des parents ont besoin de plus de temps pour parler au Père-Noël !



Chantal Paquet Responsable